



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le Conseil Municipal se réunira
à la **Salle Polyvalente, Place Monthioux**
Vendredi 8 octobre 2021 à 19h30

Affiché le vendredi 1er octobre 2021

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Chauffage urbain : présentation des rapports 2019 et 2020 par le délégataire Engie Cofely
2. Délibération portant sur la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022
3. Transfert de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) et GVN (infrastructures de ravitaillement en gaz de véhicules) au SDEC
4. Modification du plan de financement DETR Voirie
5. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la station d'épuration
6. Etat d'avancement de la procédure de marché public des travaux de la diamanterie
7. Demande de DETR pour borne incendie
8. Acquisition de nouveaux terrains
9. Droit de préemption urbain

Questions diverses



Le Maire

Renée NICOUX